



Syndicat
National
Unitaire

SAVOIE
des instituteurs, professeurs d'école et pegc

Chambéry, le 31 mai 2012

Monsieur le Directeur Académique
des Services de l'Éducation Nationale
131 avenue de Lyon
73 000 Chambéry

Monsieur le Directeur Académique,

Nous avons été alertés par des collègues enseignant en CLIS qu'il pourrait y avoir jusqu'à 4 de ces classes ayant un effectif supérieur à 12 élèves l'an prochain en Savoie, notamment en CLIS Trouble du Langage à La Motte-Servolex.

Ces informations auraient été données par Mme David-Clermont aux intéressé(e)s.

Pourtant, les textes en vigueur fixent un maximum de 12 élèves dans les CLIS et, sauf erreur de notre part, ces textes n'ont pas évolué.

Aussi, si elle s'avère exacte, nous nous étonnons d'une telle affirmation et nous souhaitons que ce point soit rajouté à l'ordre du jour de l'audience que vous nous accordez le 29 juin prochain.

Nous nous permettons aussi de vous rappeler que nous sommes intervenus en février/mars, en CTsD et CDEN, en demandant la création d'une nouvelle CLIS TSL sur le grand bassin chambérien du fait de la saturation de celles de La Motte-Servolex et de Chambéry, et que nous ne manquerons pas d'y revenir lors du prochain CTsD du 28 juin.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique, en mon sincère et profond dévouement au Service Public d'Éducation.

Pour le SNUipp-FSU 73

la secrétaire départementale,

Sarah Hamoudi-Wilkowsky